

A photograph of three young students in a classroom. On the left is a boy with short brown hair, wearing a striped shirt. In the center is a girl with long brown hair in braids, wearing an orange top. On the right is another boy with short brown hair, wearing a blue and white striped shirt. They are all smiling and looking towards the camera. The background is a chalkboard with faint white drawings.

**Bienvenue
en classe de 7^e
Brochure
pour les parents**

**Willkommen
in der 7. Klasse
Broschüre
für Eltern**

**Bem-vindo
ao 7^o ano
Brochura
para os pais**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

**Bienvenue
en classe de 7^e**

Assurer une transition réussie entre l'école fondamentale et le lycée

Votre enfant entre au lycée, il franchit une étape importante de sa vie scolaire. Certains adolescents attendent ce moment avec impatience, d'autres avec inquiétude. Quelle que soit leur personnalité, tous les jeunes peuvent tirer bénéfice d'un accompagnement bien organisé.

En 7^e, votre enfant fréquente un nouveau bâtiment, bien plus grand que son école fondamentale ; il se fait de nouveaux camarades, côtoie une plus grande équipe d'enseignants et découvre de nouvelles disciplines. Au cours de ses trois premières années de lycée, il va devoir développer au mieux ses compétences : ainsi pourra-t-il choisir le parcours scolaire qui correspond à ses capacités et ses désirs. C'est donc un tournant crucial.

Votre enfant n'est pas seul pour affronter toutes ces nouveautés : l'équipe de son lycée est là pour le secourir et l'accompagner. Chaque lycée se préoccupe en effet de mettre en place le meilleur encadrement possible afin que les élèves s'intègrent pleinement dans leur nouvel environnement. Les lycées ont mis en place des structures et des programmes, tels que l'accueil des élèves lors du ou des premiers jours de lycée, la régence, le tutorat, les activités d'orientation, etc.

Votre enfant a besoin de vous aussi pour le soutenir et l'encourager. Cette brochure vous donne en quelques pages un aperçu de ce qui l'attend en 7^e.

BIENVENUE
EN CLASSE DE 7^e





Sommaire

Un lycée qui prépare la réussite de chaque élève	8
L'accueil et l'accompagnement de votre enfant en classe de 7 ^e	8
Continuité avec l'école fondamentale : les connaissances au service des compétences	9
Suivre le développement de votre enfant	10
Les réunions parents-enseignants	10
L'introduction de la notation sur 60	10
Le bulletin trimestriel et le complément au bulletin	10
Comment contribuer au succès de votre enfant ?	11
Informations pratiques	12
Que faire si votre enfant doit s'absenter ?	12
Le comité des parents d'élèves et le conseil d'éducation	13
La médiation scolaire	13
Le médiateur interculturel	13
Les aides financières	13
Le portail internet pour les élèves	13
Le restaurant scolaire	13
« myCard » : carte multifonctionnelle	13

Un lycée qui prépare la réussite de chaque élève

L'école fondamentale a été réformée en 2009. Ce changement était nécessaire parce que le monde et les jeunes ont changé et que l'état des connaissances sur l'apprentissage a progressé. L'école doit répondre efficacement à ces nouveaux besoins et défis. La société attend de l'école luxembourgeoise qu'elle prépare tous les jeunes à vivre pleinement leur futur rôle de citoyens, capables de s'adapter à un monde en constante évolution.

L'accueil et l'accompagnement de votre enfant en classe de 7^e

L'accueil

Lors de la rentrée scolaire en septembre, la plupart des lycées organisent une ou plusieurs journées consacrées entièrement à l'accueil des élèves de 7^e. Ils y découvrent les lieux, leurs principaux contacts, les activités parascolaires, etc.

La régence et le tutorat

Afin de faciliter la transition avec l'école fondamentale, tous les élèves des classes de 7^e sont encadrés par



Régent et tuteur

Dans chaque classe, les élèves sont suivis par le régent de classe, désigné par le directeur parmi les enseignants de la classe. Entre autres missions, il coordonne le travail de l'équipe pédagogique, gère les calendriers de la classe, contrôle les absences des élèves, explique les règles du lycée aux élèves, organise les réunions avec les parents, etc. Il veille à la bonne qualité du climat scolaire dans sa classe. Le tutorat, là où il existe, consiste en un suivi individuel de chaque enfant. Il peut être exercé soit par le régent lui-même soit par un enseignant-tuteur.

un régent ou un tuteur (selon les lycées). Le régent ou le tuteur est l'interlocuteur privilégié de votre enfant : il l'aide à déceler ses forces et à améliorer ce qui doit l'être ; il le guide dans son orientation et ses apprentissages. Il est également votre personne de contact dans les moments clés, qu'il s'agisse par exemple des choix d'orientation ou de la façon qu'a votre enfant d'avancer dans ses apprentissages.

Le Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS) de votre lycée ...

est là pour écouter votre enfant, vous conseiller et vous soutenir en cas de besoin, dans des consultations individuelles et confidentielles.



Continuité avec l'école fondamentale : les connaissances au service des compétences

Vous retrouvez au secondaire des éléments qui vous sont familiers. Votre enfant sera amené à poursuivre le développement de ses connaissances et de ses compétences à travers toutes les disciplines comme les langues, les mathématiques, les sciences, la géographie, l'histoire, les arts, etc.

Pour les langues et les mathématiques, les domaines de compétence sont les mêmes qu'à l'école fondamentale.

Exemples de domaines de compétence

En français

- Ecrire des textes
 - Ecrire des textes
 - Orthographe / Grammaire
 - Expression / Vocabulaire
- Compréhension de l'écrit
- Compréhension de l'oral
- Parler, communiquer, écouter



Qu'est-ce qu'une compétence ?

Une compétence, c'est un ensemble de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être que l'élève doit pouvoir utiliser pour répondre à un problème précis.

En mathématiques

Compétences relatives aux processus mathématiques :

- Résoudre des problèmes
- Modéliser
- Argumenter
- Communiquer

Tout comme à l'école fondamentale, il s'agit de mettre les connaissances au service des compétences : non seulement votre enfant doit avoir des connaissances, mais il doit savoir s'en servir. Par exemple, votre enfant doit non seulement savoir réciter ses tables de multiplication, mais il doit penser à utiliser la multiplication dans un problème précis qui lui est posé.



Suivre le développement de votre enfant

Vous êtes intéressés à suivre le développement de votre enfant, afin de l'accompagner dans son cheminement scolaire. L'école met en œuvre différents moyens pour évaluer ses apprentissages et vous en informer.

Pour situer le développement des connaissances et des compétences de votre enfant, l'enseignant dispose de divers instruments d'évaluation : les devoirs en classe, les tests, les projets, les productions de l'élève. Il recourt également aux annotations qu'il porte tout au long du trimestre dans les travaux, le carnet de liaison de l'élève, ...

Le bulletin trimestriel et le complément au bulletin vous informent à la fin de chaque trimestre sur la progression des apprentissages de votre enfant.

Les réunions parents-enseignants

Lors du 1^{er} trimestre, vous êtes conviés à une réunion de parents organisée par le lycée ; c'est pour vous la possibilité de faire la connaissance du régent et des autres enseignants de la classe. Vous pouvez bien entendu avoir à tout moment de l'année un contact direct avec le régent, le tuteur ou un autre enseignant.



Le carnet de liaison

Votre enfant reçoit, lors des 3 premières années au lycée, un carnet de liaison. Il y inscrit ses devoirs à domicile et les notes obtenues au cours du trimestre. Avec ce carnet, il apprend à gérer sa semaine et la préparation des devoirs en classe. Il y trouve aussi des informations utiles et pratiques.

L'introduction de la notation sur 60

Une nouveauté par rapport à l'école fondamentale est la notation chiffrée, c'est-à-dire l'introduction des points sur une échelle de 60. Les devoirs en classe peuvent toutefois être divisés en épreuves notées sur 10, 20, etc.

Le bulletin trimestriel et le complément au bulletin

Le bulletin à la fin du trimestre comporte pour chaque discipline la moyenne (sur 60) des notes des devoirs en classe et autres tests ou travaux. Le complément au bulletin renseigne, lui, sur l'avancement de votre enfant dans les différents domaines de compétence des disciplines, en donnant une appréciation non chiffrée. Cette évaluation par domaines de compétences offre une vue différenciée et nuancée des capacités de votre enfant.

Enseignement Secondaire Classe de Ville		Bulletin d'études du 1er trimestre 2012/2013		Classe: 70-1	
Conduite: Très bien		Application: Très bien		Maticule:	
Absences		Leçons excusées: 0		Leçons non excusées: 0	
Valeurs des notes		1 Très bien 60 - 50		2 Bien 49 - 40	
3 Satisfaisant 39 - 30		4 Insuffisant 29 - 20		5 Mauvais 19 - 10	
6 Très mauvais 09 - 01		Ce bulletin n'est pas valable et ne pourra être produit comme pièce officielle s'il ne porte pas de signature manuscrite ou s'il porte des inscriptions complées ou grattées.		Total des points (sauf cours facultatifs) 583 points sur 660	

Branche	Coef.	Note	Place	Moyenne classe
Allemand	4	51	3/24	44
Français	4	52	4/24	44
Mathématiques	4	54	1/24	44
Sciences naturelles	3	58	1/24	46
Géographie	2	55	1/24	41
Histoire	2	56	1/24	47
Éducation artistique	1	47	9/24	45
Éducation musicale	1	55	6/24	52
Éducation physique et sportive	1	51	3/24	48
Luxembourgeois	1	53	4/24	45
Formation morale et sociale	1	51	1/24	49

Enseignement Secondaire Classe de Ville		Complément au bulletin du 1er trimestre 2012/2013		Classe: 70-1	
Evaluation des compétences		Maticule:			
Le complément au bulletin renseigne sur les performances trimestrielles de l'élève et décline la note unique du bulletin sur les différents domaines de compétence des branches.					
Domaines de compétence	Appréciation				
	Non évalué	Insuffisant	Satisfaisant	Bien	Très bien
ALLEMAND					
Texte schreiben + Sprachgebrauch					
Texte schreiben	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rechtschreibung / Grammatik	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ausdruck / Wortschatz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Leseverstehen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hörverstehen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sprechen, reden, zuhören	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FRANÇAIS					
Production écrite					
Ecrire des textes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthographe / Grammaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expression / Vocabulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compréhension de l'écrit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compréhension de l'oral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production orale					
Parler, communiquer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le bulletin trimestriel et le complément au bulletin.

Comment contribuer au succès de votre enfant ?

- Encouragez-le quotidiennement dans ses efforts, faites-le parler de l'école.
- Créez chez vous un espace de travail, avec un endroit tranquille, où il se sente bien.
- Assurez un contact régulier avec les professeurs en participant aux réunions organisées par le lycée.
- Rappelez régulièrement à votre enfant qu'il faut respecter les règles de l'école.
- Encouragez-le à fréquenter la bibliothèque scolaire, à ramener des livres à la maison, à vous parler de ce qu'il lit.
- Soyez compréhensif avec votre enfant : il est en pleine puberté ; il cherche à construire sa personnalité, en testant ses limites et les vôtres.

Informations pratiques

Que faire si votre enfant doit s'absenter ?

- Si votre enfant se sent mal durant les cours et doit quitter l'école, il doit en avertir le secrétariat qui vous informera.
- Si votre enfant est malade et doit rester à la maison, vous devez informer son régent des motifs de son absence, par écrit et dans les trois jours. Le régent peut demander un certificat médical. Le certificat médical est obligatoire pour toute absence à partir de trois jours.
- Si votre enfant doit s'absenter pendant une journée p.ex. en raison d'un événement familial, vous devez faire une demande écrite à l'avance.

Exemple de lettre d'excuse

Madame la Régente / Monsieur le Régent,

Par la présente, je vous prie d'excuser l'absence du 14 au 15 octobre 2013 de mon fils / ma fille, de la classe de

Mon enfant n'a pas pu fréquenter les cours pour cause de

Veuillez agréer, Madame la Régente / Monsieur le Régent, l'expression de mes sentiments distingués.

Esch, le 15 octobre 2013

Léopard



Le comité des parents d'élèves et le conseil d'éducation

Chaque partenaire, élèves, parents et professeurs, constitue un comité. Celui des parents a pour mission :

- de vous représenter auprès de la direction, des comités des professeurs et des élèves,
- de vous informer,
- d'organiser des activités culturelles et sociales,
- de formuler des propositions concernant l'organisation de l'enseignement et du travail des élèves.

L'assemblée générale des parents d'élèves décide de la composition et des modalités d'élection du comité des parents. Le comité délègue 2 représentants au conseil d'éducation du lycée. Le conseil d'éducation comprend également le directeur, 4 délégués du comité des professeurs et 2 délégués du comité des élèves. Il adopte la charte scolaire, donne son accord sur les actions autonomes du lycée, avise le projet de budget de l'établissement, etc.

La médiation scolaire

En cas de désaccord avec une décision de l'école, n'hésitez pas à en parler avec le professeur, le régent ou le directeur. Si ces démarches n'aboutissent pas, vous pouvez vous adresser au Centre de psychologie et d'orientation scolaires (CPOS) qui fait office de médiation. Plus d'information sur www.cpos.lu.

Le médiateur interculturel

Vous pouvez faire appel gratuitement à des médiateurs interculturels parlant – outre les langues usuelles du pays - albanais, créole (capverdien), chinois, italien, iranien, portugais, serbo-croate et russe.

Les médiateurs peuvent vous assister dans différentes situations avec le lycée, par des traductions et leur connaissance du système éducatif luxembourgeois. Contact : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, **tél : 247-85136**.

Les aides financières

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière et d'un forfait pour l'achat de livres scolaires selon le revenu de votre ménage. Votre enfant doit retirer le formulaire de demande au Service de psychologie et d'orientation scolaires (SPOS) du lycée.

Le portail internet pour les élèves – www.myschool.lu

Cette plate-forme Internet a été spécialement créée pour les élèves de l'école luxembourgeoise. Grâce à l'accès par un mot de passe que recevra votre enfant, elle est sécurisée.

Le restaurant scolaire

Dans chaque lycée, votre enfant peut déjeuner au restaurant scolaire. Les menus sont contrôlés par une diététicienne et subventionnés par l'État. Plus d'information sur www.restopolis.lu.

« myCard » : carte multifonctionnelle

Votre enfant, comme tous les élèves des lycées, va recevoir « myCard ». Elle lui sert à payer au restaurant scolaire et à la cafétéria, au service de photocopies, à accéder au bâtiment du lycée et aux salles de classe, à emprunter des livres à la bibliothèque du lycée et au transport scolaire gratuit. Rappelez à votre enfant d'en prendre soin !



Pour en savoir plus, visitez le site du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle www.men.lu

